

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SERVICES

La Commission a accepté le rapport que le Groupe de travail sur les services a produit concernant sa première réunion tenue le 4 mai. Le Groupe de travail sur les services, qui a été établi par la Commission à sa dernière réunion, a pour mandat de surveiller la mise en oeuvre du chapitre de l'Accord sur les services et d'envisager, en consultation avec les industries concernées, l'expansion et la libéralisation plus poussée du commerce des services. Le Groupe fera périodiquement rapport à la Commission. Son premier rapport esquisse la gamme des questions qui pourront être examinées par le Groupe ainsi que le plan de travail proposé.

CONTREPLAQUÉ

La Commission a accepté d'envoyer, au Comité binational d'experts sur les normes applicables au contreplaqué, une lettre conjointe félicitant le Comité pour les progrès déjà réalisés et l'encourageant à poursuivre ses efforts. Le Comité binational a été incité à présenter les projets de normes aux organismes normatifs nationaux des deux pays avant le 31 juillet 1990, et à leur demander de lui faire connaître les résultats de leurs délibérations d'ici à la fin d'octobre.

COMITÉ SÉLECT SUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

La Commission a accepté d'envoyer une lettre conjointe aux coprésidents du Comité sélect sur l'industrie automobile. La lettre confirme l'intérêt de la Commission à s'assurer que le Comité mène à bien son programme de travail. Le Comité a la possibilité de jouer un rôle important en contribuant à la présentation de recommandations de politique sur l'avenir de l'industrie automobile nord-américaine.